

DONNÉES SUR LES ENTITÉS IMPLIQUÉES DANS LES SUBVENTIONS

Lettre type : Le Récipiendaire Principal et le Bénéficiaire sont une seule et même entité – lettre de confirmation pour a) la signature de documents juridiquement contraignants et/ou b) les demandes de décaissement et/ou c) le représentant principal de l'organisation pour les avis

Date : juin 2026

Instructions

Cette lettre doit être utilisée si la Confirmation de Subvention précise que le Récipiendaire Principal et le Bénéficiaire sont une seule et même entité, comme dans l'exemple ci-après.

La présente **confirmation de subvention** est établie et conclue entre le **Fonds mondial de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme** (le « Fonds mondial ») et **[nom du Récipiendaire Principal/du Bénéficiaire]** (le « Récipiendaire Principal » ou le « Bénéficiaire »), à la date de la signature la plus récente ci-après et prend effet au début de la période de mise en œuvre (telle que définie ci-après), conformément à l'Accord-cadre du [date], tel qu'amendé et complété après cette date (l'« Accord-cadre »), qui a été conclu entre le Fonds mondial et le Bénéficiaire dans le but de mettre en œuvre le programme décrit aux présentes.

Le Récipiendaire Principal utilise cette lettre pour **désigner de nouveaux ou mettre à jour des Bénéficiaires existants**:

- a) les signataires autorisés des documents juridiquement contraignants ;
- b) les signataires autorisés des demandes de décaissement ; et/ou
- c) le représentant principal de l'organisation pour les avis.

Le Récipiendaire Principal prépare la lettre (en utilisant son en-tête officiel) en s'assurant de dûment remplir les sections 1, 2 et/ou 3, selon le cas, et dûment complétées et signées la lettre par les personnes autorisées. Il envoie la lettre signée¹ avec la demande de modification sur le Portail des partenaires du Fonds mondial pour désigner ou mettre à jour les signataires autorisés du Récipiendaire Principal et le représentant principal de l'organisation pour les avis.

Considérations importantes pour la préparation de cette lettre :

1. Les « récipiendaires principaux internationaux » doivent, avant d'utiliser la présente lettre type, demander à l'équipe de pays s'il leur faut utiliser une lettre type spécifique aux récipiendaires principaux internationaux. On entend par « récipiendaires principaux internationaux » : i) toutes les « organisations des Nations Unies » et ii) toute « autre organisation multilatérale », « organisation non-gouvernementale internationale » ou « organisation confessionnelle internationale » mettant en œuvre des subventions dans plus d'un pays ou des subventions multi-pays. Pour de plus amples renseignements, consultez la Note de politique opérationnelle relative aux Données sur les entités impliquées dans les subventions (*Note de politique opérationnelle*

¹ Seule la signature de la version anglaise fait foi.

[En-tête du Récipiendaire Principal, avec son adresse officielle]

relative aux données sur les entités bénéficiaires de subventions) (lien ci-dessous disponible en anglais seulement).

2. En ce qui concerne la mise à jour des coordonnées des signataires et représentants autorisés, l'équipe de pays doit être consultée lorsque le Récipiendaire Principal ne souhaite révoquer aucune des désignations faites dans des lettres de confirmation antérieures (p. ex. si le Récipiendaire Principal souhaite seulement remplacer le représentant principal de l'organisation pour les avis ou un signataire autorisé au moyen de cette lettre). Dans un tel cas, le texte de la présente lettre devra être adapté à cet effet et acceptable pour le Fonds mondial.
3. La Note de politique opérationnelle relative aux Données sur les entités impliquées dans les subventions ([Note de politique opérationnelle relative aux données sur les entités bénéficiaires de subventions](#)) définit les règles et les exigences relatives aux Données sur les entités impliquées dans les subventions qui sont soumises au moyen de la présente lettre type. Avant de remplir la lettre type, veuillez lire attentivement ces exigences et vous assurer que les Données sur les entités impliquées dans les subventions s'y conforment.
4. Des instructions supplémentaires sont fournies dans les notes de bas de page de la lettre type. Veuillez les lire attentivement. Si vous avez des questions, veuillez contacter l'équipe de pays du Fonds mondial².

² Le récipiendaire principal doit consulter le conseiller juridique de l'équipe de pays s'il souhaite nommer des signataires à des fins spécifiques, comme les achats auprès du Service pharmaceutique mondial. Veuillez noter que le récipiendaire principal peut nommer des signataires spécifiques aux fins du mécanisme d'achat groupé / Wambo.org dans les documents d'adhésion applicables.

[En-tête du Réciendaire Principal, avec son adresse officielle]

[Date]

Destinataire : Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
Campus de la santé mondiale
Chemin du Pommier 40
1218 Le Grand-Saconnex, Genève, Suisse

À l'attention de : [Gestionnaire de portefeuille du Fonds]

Objet : [Pays] (le « pays ») – [Nom officiel du Réciendaire Principal] (le « Réciendaire Principal »)

Lettre de confirmation du Réciendaire Principal (même entité que le Bénéficiaire) pour a) la désignation de signataires de documents juridiquement contraignants et/ou b) la désignation de signataires de demandes de décaissement et/ou c) la désignation du représentant principal de l'organisation pour les avis

Madame/Monsieur, [Gestionnaire de portefeuille du Fonds]

S'agissant de tout document juridiquement contraignant liant le réciendaire principal et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (le « Fonds mondial »), de tout document publié par le Réciendaire Principal ou de tout autre document ou avis relatif à une ou à plusieurs subventions accordées par le Fonds mondial au Réciendaire Principal devant être mises en œuvre dans [le pays] (individuellement, le « Document Pertinent », collectivement, les « Documents Pertinents ») :

1. Je soussigné, agissant en mon nom propre et en tant que représentant dûment autorisée du Réciendaire Principal, certifie et déclare par la présente, et reconnais et accepte que :

A. Chaque personne dont le spécimen de signature figure dans l'une ou l'autre des sections 1, 2 et 3³ ci-après :

i. est un signataire autorisé du Réciendaire Principal pour la finalité spécifique indiquée ;

1. chaque personne mentionnée à la section 1 est dûment autorisée à signer, conjointement et solidairement, des documents juridiquement contraignants,

2. chaque personne mentionnée à la section 2 est dûment autorisée à signer conjointement et solidairement et à présenter des demandes de décaissement, et

3. la personne mentionnée à la section 3 ci-dessous est dûment autorisée à agir en tant que représentant principal de l'organisation pour les notifications relatives à chaque document pertinent ; et

³ Si, pour prendre effet, les demandes de décaissement doivent être signées par plusieurs personnes, cette lettre doit l'indiquer clairement. Si les signataires autorisés sont divisés en deux groupes et que la signature d'une personne de chaque groupe est nécessaire, cette condition doit aussi être clairement précisée. Si un signataire autorisé des documents juridiquement contraignants est aussi un signataire autorisé des demandes de décaissement, ses nom, titre et spécimen de signature doivent également figurer dans cette lettre à cette fin précise.

[En-tête du Récipiendaire Principal, avec son adresse officielle]

- ii. Occupe le poste indiqué à côté de son nom, et que chaque spécimen de signature figurant ci-après constitue la signature actuelle et authentique de la personne concernée.
- B. Le nom officiel⁴ du Récipiendaire Principal est [insérer le nom officiel]
- C. le Récipiendaire Principal est soit un État souverain ou soit une entité dotée d'une personnalité juridique indépendante légalement constituée en vertu des lois du territoire dans lequel elle a été créée;
- D. à compter de la date de la présente lettre, toutes lettres de confirmation antérieures concernant l'objet de la présente lettre sont révoquées⁴;
- E. La présente lettre remplace tout autre accord ou communication par écrit avec le Fonds mondial concernant l'objet des présentes;
- F. Le Fonds mondial peut à tout moment demander: (a) des preuves supplémentaires attestant que je suis dûment habilité, ou que toute autre personne est dûment habilitée, à signer, à représenter ou à agir au nom du bénéficiaire principal ; (b) une preuve d'identité me concernant ou concernant toute autre personne afin de certifier la signature figurant ci-dessous ; et (c) des preuves supplémentaires à l'appui de tout élément mentionné dans la présente lettre ou en rapport avec celle-ci ;
- G. La présente lettre est régie par les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international (2016) et l'article 12.7 (Arbitrage) du Règlement du Fonds mondial (tel qu'il peut être modifié de temps à autre et disponible sur le site web du Fonds mondial, ci-après dénommé (Règlement du Fonds mondial en matière de subventions) s'applique mutatis mutandis à la présente lettre. Aux fins de la présente lettre, toute référence à « l'accord de subvention » figurant à l'article 12.7 du Règlement des subventions est remplacée par « lettre » et toute référence au « bénéficiaire » est remplacée par « Récipiendaire Principal » ;
- H. Le Récipiendaire Principal: (i) possède toutes les compétences nécessaires et, le cas échéant, a été dûment habilité au moyen de tous les consentements, mesures, approbations et autorisations nécessaires, pour signer et remettre chaque Document concerné dans lequel il est désigné comme partie, et pour s'acquitter de toutes les obligations découlant dudit Document concerné ; et (ii) avant la signature du Document concerné par le Récipiendaire Principal, ce dernier s'est assuré que la signature, la remise et l'exécution par le Récipiendaire Principal ne violent ni ne sont en conflit avec aucune loi applicable, aucune disposition des documents constitutifs du Récipiendaire Principal, aucune ordonnance ou jugement d'un tribunal ou d'une autorité compétente, ni aucune restriction contractuelle liant le Récipiendaire Principal ou l'affectant ; et
- I. Le Récipiendaire Principal doit se conformer: (1) au Règlement du Fonds mondial en matière de subventions ; (2) aux Directives du Fonds mondial relatives à la budgétisation des subventions (telles qu'elles peuvent être modifiées de temps à autre et disponibles sur le site web du Fonds mondial), (3) le [Guide des politiques du Fonds mondial en matière d'approvisionnement et de gestion des produits de santé](#) (tel qu'il peut être modifié ou remplacé de temps à autre et disponible sur le site web du Fonds mondial), et (4) toute autre politique, procédure, réglementation et directive que le Fonds mondial peut communiquer par écrit au Récipiendaire Principal, de temps à autre ;

⁴ Le Fonds mondial peut demander au récipiendaire principal de fournir des documents de son organisation ou tout autre document attestant que les personnes ci-dessus sont dûment autorisées, comme précisé aux présentes.

[En-tête du Récipiendaire Principal, avec son adresse officielle]

2. Je confirme par la présente, au nom du Récipiendaire Principal, que ce dernier a pris connaissance, comprend et s'engage à respecter :

- i. que le Récipiendaire Principal a lu et compris la Note de politique opérationnelle et les procédures opérationnelles relatives aux Données sur les entités impliquées dans les subventions ([Note de politique opérationnelle relative aux données sur les entités bénéficiaires de subventions, procédures opérationnelles relatives aux données sur les entités bénéficiaires de subventions](#)), publiées (et modifiées de temps à autre) sur le site Web du Fonds mondial, et accepté de s'y conformer ;
- ii. que le Récipiendaire Principal a lu et compris les déclarations du Fonds mondial sur la confidentialité ([Déclaration de confidentialité du Fonds mondial](#)), y compris les déclarations complémentaires relatives aux activités de subvention et de gestion du Fonds mondial, publiées (et modifiées de temps à autre) sur le site Web du Fonds mondial (les « déclarations sur la confidentialité »), et accepté de s'y conformer ;
- iii. que le Récipiendaire Principal entend se conformer au [Code de conduite des récipiendaires des ressources du Fonds mondial](#), publié (et modifié de temps à autre) sur le site Web du Fonds mondial (le « code de conduite »).

Cordialement,

Nom et signature : *[doit être signé par le dirigeant/un représentant autorisé de l'organisation du Récipiendaire Principal, par exemple le ministre de la Santé, un représentant du pays, etc. Des documents apportant la preuve de l'autorité du signataire de la présente lettre seront fournis au Fonds mondial s'il en fait la demande.]*

Titre :

Version à utiliser si le Récipiendaire Principal et le bénéficiaire sont une seule et même entité.

Section 1. Signataires autorisés des documents juridiquement contraignants⁵

1.1. Signataire autorisé principal

[D^r/M./M^{me}, Prénom, Nom]

[Titre officiel du poste]

[Adresse de courriel]

En apposant sa signature ci-après, le signataire autorisé déclare avoir lu et compris : i) Note de politique opérationnelle relative aux données sur les entités bénéficiaires de subventions, ii) le Code de conduite et iii) les Déclarations sur la confidentialité, et s'engage à s'y conformer.

Spécimen de signature du signataire autorisé :

Date :

1.2. Signataire autorisé secondaire

[D^r/M./M^{me}, Prénom, Nom]

[Titre officiel du poste]

[Adresse de courriel]

En apposant sa signature ci-après, le signataire autorisé déclare avoir lu et compris : i) la Note de politique opérationnelle relative aux Données sur les entités impliquées dans les subventions (Note de politique opérationnelle relative aux données sur les entités bénéficiaires de subventions), ii) le Code de conduite et iii) les Déclarations sur la confidentialité, et s'engage à s'y conformer.

Spécimen de signature du signataire autorisé :

Date :

⁵ Le Fonds mondial peut demander au récipiendaire principal de fournir des documents de son organisation ou tout autre document attestant que les personnes ci-dessus sont dûment autorisées, comme précisé aux présentes.

[En-tête du Récipiendaire Principal, avec son adresse officielle]

Section 2. Signataires autorisés des demandes de décaissement⁶

2.1. Signataire autorisé principal

[D^r/M./M^{me}, Prénom, Nom]

[Titre officiel du poste]

[Adresse de courriel]

[Nom de l'organisation, s'il ne s'agit pas du Récipiendaire Principal⁷]

En apposant sa signature ci-après, le signataire autorisé déclare avoir lu et compris : i) la Note de politique opérationnelle relative aux Données sur les entités impliquées dans les subventions ([Note de politique opérationnelle relative aux données sur les entités bénéficiaires de subventions](#)), ii) le [Code de conduite](#) et iii) les [Déclarations sur la confidentialité](#), et s'engage à s'y conformer.

Spécimen de signature du signataire autorisé :

Date :

2.2. Signataire autorisé secondaire

[D^r/M./M^{me}, Prénom, Nom]

[Titre officiel du poste]

[Adresse de courriel]

[Nom de l'organisation, si différent de celui du Récipiendaire Principal]

En apposant sa signature ci-après, le signataire autorisé déclare avoir lu et compris : i) la Note de politique opérationnelle relative aux Données sur les entités impliquées dans les subventions ([Note de politique opérationnelle relative aux données sur les entités bénéficiaires de subventions](#)), ii) le [Code de conduite](#) et iii) les [Déclarations sur la confidentialité](#), et s'engage à s'y conformer.

⁶ Le Fonds mondial peut demander au récipiendaire principal de fournir des documents de son organisation ou tout autre document attestant que les personnes ci-dessus sont dûment autorisées, comme précisé aux présentes.

⁷ Si l'organisation spécifiée n'est le Récipiendaire Principal, le Récipiendaire Principal doit, à la demande du Fonds mondial, fournir des informations supplémentaires sur le rôle de cette organisation en ce qui concerne chaque subvention. La désignation de cette organisation ne constitue pas une modification ni une renonciation des responsabilités du récipiendaire principal qui lui sont imparties en vertu de l'Accord de Subvention de chaque subvention applicable.

[En-tête du Réciendaire Principal, avec son adresse officielle]

Spécimen de signature du signataire autorisé :

Date :

Section 3. Représentant principal de l'organisation pour les avis⁸

[D^r/M./M^{me}, Prénom, Nom]

[Titre officiel du poste]

[Adresse de courriel]

[Nom de l'organisation, si différent de celui du Réciendaire Principal⁶]

En apposant sa signature ci-après, le signataire autorisé déclare avoir lu et compris : i) la Note de politique opérationnelle relative aux Données sur les entités impliquées dans les subventions ([Note de politique opérationnelle relative aux données sur les entités bénéficiaires de subventions](#), ii) le [Code de conduite](#) et iii) les [Déclarations sur la confidentialité](#)), et s'engage à s'y conformer.

Signature de la personne autorisée :

Date :

⁸ Le Fonds mondial peut demander au réciendaire principal de fournir des documents de son organisation ou tout autre document attestant que la personne ci-dessus est dûment autorisée, comme précisé aux présentes.

Si le réciendaire principal a désigné une entité principale chargée de la mise en œuvre, il peut désigner un représentant de celle-ci au titre de représentant secondaire de l'organisation pour les avis au moyen d'un formulaire d'autorisation distinct. Pour de plus amples renseignements sur les entités principales chargées de la mise en œuvre, veuillez consulter la Note de politique opérationnelle relative aux données sur les entités impliquées dans les subventions (Note de politique opérationnelle relative aux données sur les entités bénéficiaires de subventions).